**Fiche pratique :**Pourquoi un référent culture en structure médico-sociale ?

**Sommaire**

[1. Quelle est l’utilité de nommer un référent culture ? 2](#_Toc168913489)

[2. Qui nommer ? 3](#_Toc168913490)

[3. Quelles missions ? 3](#_Toc168913491)

[4. Ressources 4](#_Toc168913492)

L’accès à la culture et à la pratique artistique est crucial pour favoriser l’autodétermination, l’expression et la valorisation individuelle des personnes accompagnées. Le ou la référente culture est garante de cette accessibilité culturelle à toutes et tous.

# Quelle est l’utilité de nommer un référent culture ?

* **Les pratiques culturelles** au sein des EMS invitent à envisager différemment cet espace commun où évoluent le personnel et les personnes accompagnées.
* Permettre aux résidents de s’exprimer, de découvrir autre chose et de se redécouvrir soi-même rend leur expérience au sein de l’établissement moins difficile. Les moments de manifestations culturelles sont également **bénéfiques pour le personnel soignan**t : pour un instant, la relation soignant-soigné change et les distinctions hiérarchiques disparaissent.[[1]](#footnote-1)
* Le travail du référent culture participe à l’apparition d’un **véritable sentiment d’appartenance à une communauté pour les résidents comme pour le personnel** des EMS. Le partage d’une culture commune, l’accès à une offre culturelle commune, permet la vie en communauté ; l’établissement devient le lieu de vie, le foyer, d’une communauté.[[2]](#footnote-2)

Les activités culturelles et l’accès à l’art ont une influence sur le bien-être des résidents, l’art est aussi une forme de soins.[[3]](#footnote-3)

# Qui nommer ?

Il est possible de nommer, ou engager, une personne à temps plein en tant que référent culture, c’est à dire une personne volontaire, formée et ayant des compétences spécifiques. Cela nécessite idéalement un poste à part entière et une intégration de ses missions dans l’organisation de la structure.

À défaut, il existe deux alternatives : soit cette mission est confiée à un professionnel ayant déjà d’autres missions, soit le poste est mutualisé sur plusieurs établissements. Cette dernière solution présente plusieurs avantages. En plus de revêtir un intérêt financier, elle offre la possibilité de créer une politique culturelle territoriale commune qui lie les différents établissements médico-sociaux entre eux et les ancre dans leur territoire.

# Quelles missions ?

Le référent culture assure **le lien entre son établissement médico-social et les structures culturelles**. Il est aussi en charge de la **programmation des actions culturelles** de sa structure. C’est lui qui engage et suit les partenariats avec les lieux culturels, recense les informations sur les sorties culturelles et les opportunités de pratique artistique.

La présence d’un référent culture ne se résume pas simplement à un projet « d’animation » de l’établissement. Son rôle est crucial dans la définition du **volet culture**l de l’établissement. Ce volet peut s’étaler sur plusieurs années (identique à celle du projet d’établissement dans lequel il s’inscrit). Il fait référence aux axes du projet d’établissement en tant qu’objectifs et indicateurs de réussite, liste les partenariats de l’établissement avec les structures culturelles et présente les projets de l’établissement.

Le référent est également appelé à **développer une connaissance des dispositifs de financements** qui pourraient assurer la réalisation des actions culturelles de l’établissement.

Enfin, il **sensibilise le personnel** à l’accessibilité culturelle et à l’enseignement artistique et culturel.

# Ressources

* [Handicap, pratiques culturelles et participation sociale](https://www.firah.org/fr/notice/154/handicap-pratiques-culturelles-et-participation-sociale.html) (firah.org), Dubois, 2013
* [L’art et la culture à l’hôpital, un enjeu éthique ?](https://saez.swisshealthweb.ch/fileadmin/assets/SAEZ/2016/saez.2016.04855/saez-2016-04855.pdf) (swisshealthweb.ch) Benaroyo, 2015
* [L’activité de référent culturel à l’hôpital ou « la construction de l’identité d’une profession-fantasme en Rhône‐Alpes »](https://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr/images/mmoire%20finalis.pdf) (interstices-auvergnerhonealpes.fr), Véricel, 2014
* [Formation professionnelle : “Devenir référent culture” sur le site de Souffleurs de Sens](https://www.souffleursdesens.org/formation-sensibilisation#131) (onglet formations-sensibilisations)

Pour plus d’informations, contacter le pôle Art et Handicap 75 de Souffleurs de Sens : contact@souffleursdesens.org

1. Atelier culturel et hôpital psychiatrique : Enjeux et retombées d’un dispositif de médiation culturelle au sein du programme « Culture à l’hôpital », Costes, Culture & Musées n°17, 2011 [↑](#footnote-ref-1)
2. Séminaire : Culture et Hôpital : des compétences, des projets de qualité, Ministère de la Santé, 2004 [↑](#footnote-ref-2)
3. Conférence : L’art et la culture à l’hôpital, un enjeu éthique ? Benaroyo, 2015 [↑](#footnote-ref-3)